

CEDEAO



Commission de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un but - Une Foi

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

SENEGAL

Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité Alimentaire: Performance récente et perspectives

Le but du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est d'ajouter de la valeur aux efforts des organisations régionales ainsi que de leurs états membres au plan individuel, afin de s'assurer que les objectifs de croissance et

réduction de la pauvreté sont atteints. Dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la Politique Agricole Commune (ECOWAP) à travers son Programme Régional d'Investissement agricole (PRIA) et ses composantes au niveau national, à savoir les Programmes Nationaux d'Investissement Agricoles (PNIA). Une de ses activités principales est d'appuyer les pays d'une part dans la conduite d'un diagnostic complet des efforts de développement agricole, d'évaluer les tendances et perspectives alternatives de croissance, ainsi que leur contribution à la réduction de la pauvreté d'autre part. La présente brochure résume les résultats liés à cette composante, plus précisément:

- La revue des performances récentes du secteur agricole, ainsi que leurs implications en termes de

croissance et de réduction de la pauvreté futures, si elles se maintiennent dans le long terme.

- L'évaluation chiffrée des stratégies nationales de développement agricole, en particulier les résultats à atteindre en termes de changement de croissance et de réduction de la pauvreté.
- L'évaluation des possibilités et conditions de réalisation de l'objectif de taux annuel moyen de croissance agricole de 6% du PDDAA.
- L'évaluation des préalables en termes de croissance agricole pour la réduction de moitié du taux de pauvreté entre 1995 et 2015 (OMDI) et entre 2008 et 2020 (de 34 à 17%).
- L'analyse comparative des niveaux de croissance et de réduction de la pauvreté, pour chacun des scénarios ci-dessus.

La discussion des résultats est axée autour de deux questions centrales à savoir :

- (i) Le Sénégal serait-il en voie d'atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté du PDDAA dans un scénario tendanciel qui prolongerait les performances récentes dans l'avenir?
- (ii) Dans quelle mesure les stratégies futures du gouvernement offrent-elles une meilleure garantie pour une réalisation de ces mêmes objectifs aux horizons 2015 et 2020?

Les réponses à ces questions sont détaillées dans les paragraphes ci-dessous.

LE SENEGAL EST-IL EN VOIE DE REALISER LES OBJECTIFS DU PDDAA DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE?

Réalisations récentes et tendances actuelles par rapport aux objectifs de l'ECOWAP/PDDAA

Au cours de la période 2000–2005, le Sénégal a réalisé des performances relativement bonnes, avec un PIB national qui a cru au taux annuel moyen de 4,4%. Durant la même période, le PIB agricole a enregistré une faible croissance de 2,1%, trois fois inférieure à l'objectif de 6% du PDDAA. De plus, celle-ci est marquée par une évolution erratique du PIB agricole. D'une croissance négative de 6,2% en 2000–2002, le PIB agricole a atteint une croissance annuelle de 10,4% entre 2003 et 2005. Quant à la

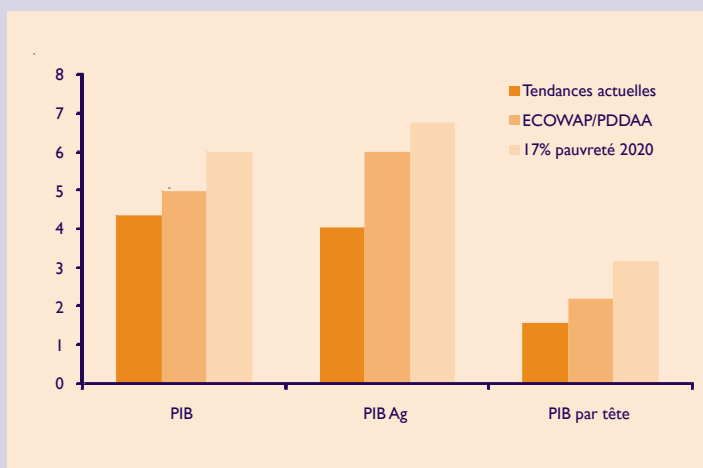
contribution du secteur agricole à la croissance du PIB global, elle est demeurée modeste ne dépassant pas 0,63 point de pourcentage dans la période.

Si les tendances actuelles devaient se maintenir dans l'avenir, les dynamiques de croissance dans le secteur agricole jusqu'en 2015 devraient se résumer comme suit:

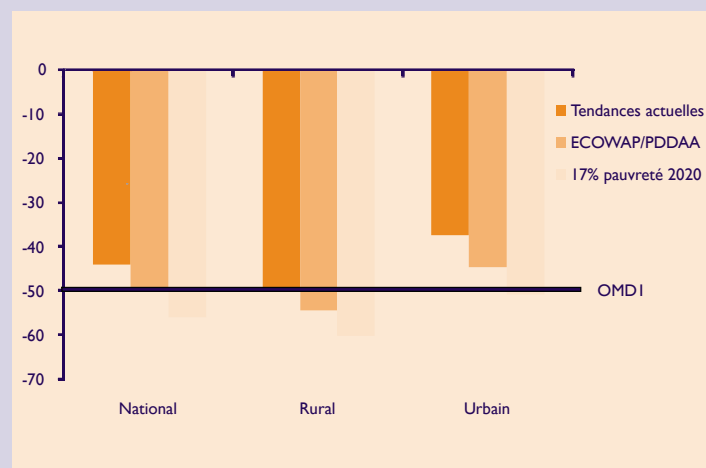
- (i) Une stabilisation de la croissance annuelle de la productivité pour le secteur agricole par rapport à l'année 2005. Cette croissance se situerait à 3,2% pour les mil et sorgho, 2,6% pour le maïs, 5,7% pour le riz, 5,5% pour les légumes, 2,6% pour les fruits, 5,0% pour le coton, 2,8% pour l'arachide, 4,5% pour l'élevage et 5,1% pour la pêche.
- (ii) Un accroissement des superficies emblavées de 5,4% pour le mil et le sorgho, 2,4% pour le maïs, 2,8% pour le riz, 1,6% pour les légumes, 4,1% pour les fruits, 1,6% pour le coton et 14,4% pour l'arachide.

Les projections à long terme réalisées sur la base des hypothèses ci-dessus indiquent que les taux de croissance devraient se stabiliser à 4,4% par an pour l'ensemble de l'économie et à 4,1% par an pour le secteur agricole, soit une croissance du PIB par habitant autour de 1,6% (Graphique 1). Même si ces taux de croissance sont positifs, ils sont bien inférieurs au taux de 6% pour le secteur agricole prévu dans le cadre du PDDAA. Avec une poursuite des tendances passées, plus du quart de la population sénégalaise vivraient en dessous du seuil de pauvreté en 2015. Si dans les zones urbaines, cette proportion est de 19%, elle atteint 36% dans les zones rurales. Les performances relevées dans les sous-secteurs des céréales se traduisent par une dépendance aux importations en céréales pour couvrir une part à hauteur de 38% des besoins nationaux en 2015. En conséquence, un surcroît

Graphique 1 : Taux de croissance annuel entre 2005–2015 selon les différents scénarios (%)



Graphique 2 : Réduction du taux de la pauvreté entre 1995 et 2015 selon les différents scénarios (%)



d'effort d'amélioration sensible des rendements et d'extension des superficies cultivées est nécessaire pour sortir les populations rurales et urbaines de la trappe de la pauvreté.

Etant donné que la population aurait augmenté durant la même période de 2,5%, le nombre absolu de pauvres diminuerait de 1,83 millions pour tout le pays d'ici à 2015 (Graphique 3). Les résultats présentés ci-dessus indiquent que la poursuite des tendances passées ne sera pas une stratégie soutenable puisqu'elle ne permettra pas d'atteindre les objectifs que la CEDEAO assigne à ses pays membres en termes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté.

LES STRATEGIES DU GOUVERNEMENT PERMETTRONT-ELLES D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE D'ECOWAP/PDDAA?

Vue d'ensemble des objectifs stratégiques du secteur agricole

Les objectifs du secteur agricole du Gouvernement du Sénégal sont exposés dans quatre documents stratégiques: le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Stratégie de Croissance Accélérée de 2006 (SCA), la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) et tout récemment la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA). Les objectifs spécifiques de la SCA et du DSRP sont spécifiés en accord

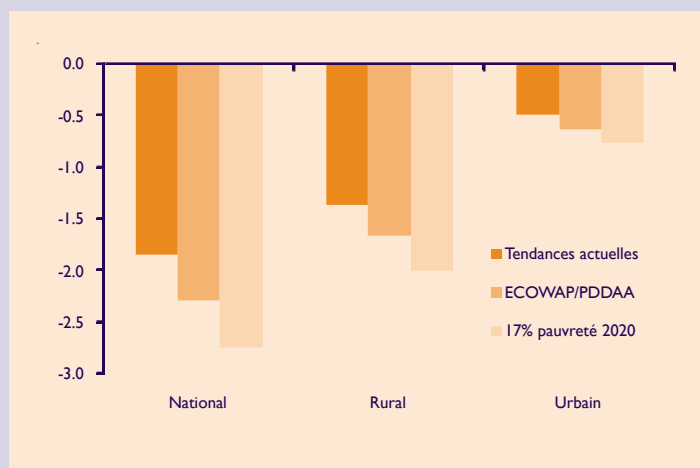
avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le DSRP a défini quatre axes stratégiques. Dans son axe I, création de richesses pour une croissance pro-pauvre, le secteur primaire devrait progresser en moyenne de 10%. Cette évolution serait influencée, essentiellement par une croissance du sous-secteur agricole de 12,5%, du sous-secteur de l'élevage et de la chasse de 5,5% et du sous secteur de la pêche de 8,5%. Les principes de la LOASP découlent des objectifs politiques, économiques et sociaux du Gouvernement, contenus dans le DSRP. La GOANA est une stratégie d'intensification et de généralisation des mesures prises ces dernières années et une confirmation de la SCA, faisant du secteur de l'agriculture la base du développement et le moteur essentiel de la croissance économique. En termes concrets, la GOANA a spécifié les objectifs de production de riz, de maïs, de mil/sorgho, de blé, de fonio, de manioc, d'arachide, de coton et des cultures horticoles pour l'année 2008–2009. Le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) envisage d'augmenter la production de riz blanc à 1 000 000 tonnes, équivalent à 1 500 000 tonnes de paddy, à l'horizon 2012.

Perspectives de croissance économique et de réduction de la pauvreté sous l'ECOWAP/PDDAA

L'objectif de croissance de 6% du PIB agricole avec la mise en œuvre effective de l'agenda ECOWAP/PDDAA contribuerait substantiellement à la croissance de l'économie nationale qui passerait de 4,4% (tendances actuelles) à 5% par an. Le PIB par tête augmenterait de 2,2% (Graphique 1). Les performances relevées dans les sous-secteurs des céréales se traduisent par une amélioration

Graphique 3 : Evolution du nombre absolu de pauvres entre 2005–2015 selon les différents scénarios (Mill.)



substantielle du taux de couverture des besoins céréaliers à partir de la production locale. Ce ratio atteint environ 91% en 2020, les importations ne devant couvrir qu'une part marginale des besoins nationaux pour ces produits. Avec une mise en œuvre réussie du PDDAA, le Sénégal atteindrait l'OMDI en 2015 et le nombre absolu de pauvres diminuerait de 2,3 million au niveau national.

Taux de croissance requis pour atteindre l'objectif d'un taux de pauvreté de 17% en 2020

Même si le scénario ECOWAP/PDDAA est mis en œuvre avec succès par rapport à l'objectif d'atteinte de l'OMDI, plus du quart de la population totale serait encore exclu des fruits de cette croissance en 2015. En zones rurales, cette proportion s'élèverait à près d'un tiers. Etant donné que ces perspectives ne reflètent pas suffisamment les ambitions des autorités nationales en matière de lutte contre la pauvreté, les conséquences sur l'économie nationale d'un objectif plus élevé de réduction de moitié le taux de pauvreté de 2008 qui correspondrait à un taux de 17% en 2020 ont été analysées. Pour y parvenir, il faudrait en même temps, une augmentation de 6,8% du PIB agricole et un taux de croissance de 5,7% au moins pour le reste de l'économie. Sous ce scénario le taux de pauvreté réduira de 56% au niveau national et de 60% au niveau rural. Ces taux sont bien au-delà de l'objectif d'OMDI qui est de réduire de moitié le taux de pauvreté entre 1995 et 2015 (Graphique 2). Le nombre absolu de pauvres diminuerait de plus de 2,7 million d'habitants au niveau national et de presque 2,0 million au niveau rural entre 2005 et 2015 (Graphique 3). Dans le secteur agricole, l'offre augmente plus fortement pour l'arachide, le riz, le mil/sorgho et le maïs. La progression de l'offre de céréales induit une amélioration substantielle du taux de

couverture des besoins céréaliers comparativement au scénario de l'ECOWAP/PDDAA. Ce taux atteint près de 105% en 2020. Etant donné la difficulté de l'agriculture sénégalaise à se maintenir durablement sur un sentier de croissance annuelle de 5%, l'accélération de la réduction du taux de pauvreté pour le porter à 17% requerra en conséquence des efforts simultanés dans les autres secteurs de l'économie.

En résumé, les résultats présentés ici indiquent que: (i) une continuation des tendances actuelles de croissance ne permettrait pas au Sénégal d'atteindre l'objectif de croissance de l'ECOWAP/PDDAA et de réduction de la pauvreté; (ii) les résultats escomptés avec le scénario ECOWAP/PDDAA seraient suffisants pour atteindre la cible de l'OMDI qui est de réduire de moitié la pauvreté entre 1995 et 2015 (Graphique 2); (iii) en réalisant un taux de croissance du secteur agricole de 6,8% et un taux de croissance non agricole de 5,7%, le Sénégal parviendrait à atteindre cet objectif plus tôt et même à réduire davantage le taux de pauvreté, jusqu'à 17% au niveau national, à l'horizon 2020.

Bien qu'une croissance accélérée du secteur agricole au niveau global soit la stratégie de réduction de pauvreté la plus prometteuse actuellement pour le Sénégal, une telle stratégie doit reconnaître que tous les sous secteurs ne contribuent pas au même degré à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté. Il est donc important d'examiner les conséquences de stratégies alternatives de croissance du secteur agricole et leurs implications par rapport à la réduction de la pauvreté. Cette analyse est le sujet de la *Brochure 3 : Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire*.

Cette synthèse est tirée des travaux effectués par des experts du Sénégal, les résultats de la modélisation effectuée par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier et technique de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Primature ; Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture ; Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels ; Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et des Transports Maritimes ; Ministère de l'Elevage ; Ministère de l'Economie et des Finances ; Ministère des Affaires Etrangères ; Ministère de la Coopération Internationale, de l'Aménagement du Territoire, des Transports Aériens et des Infrastructures ; Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et l'Assainissement ; Ministère des Mines, de l'Industrie, de la Transformation Alimentaire des Produits Agricoles et des PME ; Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance ; Ministère des Télécommunications, des TICS, des Transports Terrestres et des Transports Ferroviaires ; Ministère du Commerce ; Ministre délégué chargé des Relations avec les Organisations Paysannes et de la Syndicalisation des Agricultures et Ministre Conseiller, Chargé du NEPAD et du Fonds de Solidarité Nationale.

Personnes ressources : Monsieur Ndiobo DIENE, Conseiller Technique du MAP : (+221) 77 569 38 07
Madame Maimouna Lo GUEYE, Directrice de la DAPS : (+221) 77 532 70 68
Madame Sokhna Mbaye DIOP, Point Focal PNIA/DAPS : (+221) 77 651 20 43
Monsieur Babacar BA, Point focal CEDEAO/DIEA : (+221) 77 513 51 21